Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20211104-2021BU1129CAO-DE
Date de télétransmission : 04/11/2021
Date de réception préfecture : 04/11/2021

Parc naturel régional du Marais poitevin

Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 29 octobre 2021

Date de publication : 04/11/2021	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 18/10/2021	Nombre de délégués présents ou *représentés* : 18 Votes : Pour : 18 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 29 octobre 2021, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à La Ronde (17), sous la présidence de M. Pascal DUFORESTEL, président.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Pascal DUFORESTEL
- Margarita SOLA
- Guillaume RIOU

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
- Lydie BERNARD
- Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
- Séverine VACHON
- Olivier POIRAUD

Au titre du Conseil départemental de Vendée
- Arnaud CHARPENTIER
- Stéphane GUILLON

Au titre des communes de Charente-Maritime
- Stéphane COUTTIER
- Didier TAUPIN

Au titre des communes des Deux-Sèvres
- Catherine TROMAS
- Elmano MARTINS

Au titre des communes de la Vendée
- Bernard BORDET

Au titre des EPCI de Charente-Maritime
- Jean-Pierre SERVANT

Au titre des EPCI des Deux-Sèvres
- Anne-Sophie GUICHET

Au titre des EPCI de la Vendée
- Gilles BOUTEILLER

Au titre des Chambres d'Agriculture
- Xavier GARREAU

Création et composition de la commission d'appel d'offres

Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20211104-2021BU1129CAO-DE
Date de télétransmission : 04/11/2021
Date de réception préfecture : 04/11/2021

Création et composition de la commission d'appel d'offres

Contexte

Conformément aux articles 1414-2 et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission d'appel d'offres est composée en plus de l'autorité territoriale habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, de 5 membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
Considérant qu'à la suite des élections régionales et départementales et qu'à la suite de l'installation du comité syndical et du Bureau, il convient de créer une commission d'appel d'offres permanente et de désigner les membres.

Considérant la liste de candidature exprimée.

Titulaires : Arnaud CHARPENTIER, Lydie BERNARD, Anne-Sophie GUICHET, Jean-Pierre SERVANT, Catherine TROMAS

Suppléants : Marguarita SOLA, Yveline THIBAUD, Bernard BORDET, Gilles BOUTEILLER, Elmano MARTINS

Il est demandé au Bureau :
- De créer une commission d'appel d'offres ;
- D'élire les 5 membres titulaires et les cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide de créer la commission d'appel d'offres et d'élire les membres suivants :

Titulaires : Arnaud CHARPENTIER, Lydie BERNARD, Anne-Sophie GUICHET, Jean-Pierre SERVANT, Catherine TROMAS

Suppléants : Marguarita SOLA, Yveline THIBAUD, Bernard BORDET, Gilles BOUTEILLER, Elmano MARTINS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,

Pascal DUFORESTEL